



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 17 novembre 2023

Signature d'une convention de coopération pour prévenir les risques liés aux réseaux électriques

Le 17 novembre 2023, à Marseille, le Syndicat National du Pompage de Béton (SNPB) a signé avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP), RTE et Enedis, les gestionnaires des réseaux de transport et de distribution d'électricité, une convention de coopération visant à sensibiliser et informer les acteurs du pompage du béton aux risques électriques liés à leur activité. Avec cette signature, les 4 partenaires affichent leur volonté de renforcer leur coopération afin de continuer à prévenir les risques liés aux réseaux électriques.

Le SNPB aux avant-postes de la prévention

Le pompage du béton est une technique unique et industrielle dédiée à la livraison du béton prêt à l'emploi (BPE). Ce procédé consiste à livrer le béton par l'intermédiaire d'une tuyauterie, permettant de s'adapter à la configuration et l'accessibilité, même difficile, des différents chantiers.

Lors du pompage du béton, des situations à risques peuvent être recensées, notamment à proximité des lignes électriques ; les flèches de pompage – qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres - pouvant entrer en collision avec celles-ci.

Si les accidents sont rares, le SNPB s'est structuré depuis sa création en 2003, autour d'une idée forte : le développement de l'activité en France passe par une nécessaire sensibilisation à la prévention des risques, notamment électriques. Le Syndicat propose ainsi des certifications, des formations en e-learning et des guides pratiques assortis de recommandations à tous les professionnels du secteur.

A l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, le SNPB a décidé de renforcer ses efforts en matière de prévention des risques avec la signature d'une convention de coopération avec l'OPPBTP, RTE et Enedis.

Une coopération renforcée pour une meilleure prévention

La convention de coopération, signée le 17 novembre 2023, par le SNPB, l'OPPBTP, RTE et Enedis, affiche la volonté commune des signataires de renforcer leur coopération afin de continuer à prévenir les risques liés aux réseaux électriques lors d'interventions à proximité des ouvrages de distribution ou de transport (liaison électrique, support, coffret, poste, etc...).

Les partenaires s'engagent ainsi à :

- sensibiliser et informer le SNPB et ses adhérents à la sécurité électrique en apportant tous les renseignements nécessaires à la prévention des risques liés au travail à proximité d'ouvrages de distribution et de transport d'électricité dans l'exercice de leur profession, notamment par le biais des ressources mises à disposition par l'OPPBTB,
- mener des actions de sensibilisation au risque électrique via des articles dans les publications professionnelles ou l'animation de réunions d'information et de formation en région,
- capitaliser sur les retours d'expérience et le partage d'informations concernant les accidents et les événements à haut potentiel de gravité, dans l'objectif de les porter à connaissance de tous pour une meilleure assimilation des risques encourus et des dommages potentiels.

RTE et Enedis s'engagent plus particulièrement à :

- mettre à disposition, gratuitement, l'ensemble de leur cartographie en Open Data permettant aux entreprises adhérentes au SNPB de l'utiliser dans le cadre de leur préparation de chantier,
- mettre en ligne une application « Ligne Alerte » permettant de localiser les lignes électriques aériennes à proximité, à partir d'un smartphone ayant la fonction géolocalisation activée. Le SNPB quant à lui s'engage à en faire la promotion pour aider les intervenants à prendre en compte la présence d'une ligne électrique à proximité.

Cette convention, renouvelable, d'une durée de trois ans, s'inscrit dans l'objectif des 4 partenaires de poursuivre leurs efforts communs en matière de prévention-sécurité.

À propos du SNPB

En 2003, les acteurs du pompage du béton se regroupent au sein d'un syndicat professionnel formant ainsi le SNPB (Syndicat National du Pompage du Béton). Fédérant la majorité des professionnels du secteur, le syndicat a établi différentes commissions afin d'accompagner ses adhérents dans l'évolution du secteur en termes de sécurité, d'environnement, de formation, de RSE, de nouvelles techniques, de transport et des réglementations pouvant y être associées. S'associant également à l'expertise d'autres partenaires de la filière (UNICEM, SNBPE, CIMBETON...), le SNPB s'attache à diffuser les bonnes pratiques à travers des recommandations concrètes. Plus d'informations sur <https://www.snpb.org/>

À propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTB est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'expertise pour identifier les solutions de prévention, la promotion en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'accompagnement des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

À propos de RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une cinquantaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe. En tant qu'opérateur industriel

de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.

À propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Contacts presse SNPB : LA VILLA Maison de Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Margaux Correia - mcorreia@lavillagroupe.com – Tél : 06 75 37 82 43

Nathan Cordelle – ncordelle@lavillagroupe.com – Tél : 06 22 45 08 82

Contacts presse OPPBTP :

CLC Communications • 01 42 93 04 04

Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com

Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com

Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

Anaëlle Djadjo • a.djadjo@clccom.com

Contacts presse RTE :

lea.degot@rte-france.com

Contacts presse Enedis :

James.dambrine@enedis.fr